



Wallonie

Annexe n°26

Commune de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur BELMIR agissant pour M. JOUINI Habib demeurant à Rue des Droits de l'Homme 2 Bte 2.1 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Avenue Joseph Wauters 181 à 7000 Mons et cadastré Cuesmes section A n° 97 B 6

Le projet consiste en la régularisation de 3 appartements dans une habitation et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogations : à une ou des norme(s) du Guide Régional d'Urbanisme

Détail concernant les dérogations :

Dérogation aux articles 414 et 415 relatifs aux PMR.

Articles de l'enquête :

Article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : urbanisme@ville.mons.be les 15 et 22/06/2021 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 14/06/2021 et clôturée le 28/06/2021

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons

- par télécopie au numéro : 065/40.55.09

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be

- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 2125/AD**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 28/06/2021, à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme Zbronski dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale ,
Cécile Brulard

Pour le Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche
Directeur Adjoint

Maxime Pourtois
L'Echevin délégué